

### La Dordogne et les fleuristes

La Chambre de métiers et de l'artisanat de Dordogne Périgord accompagne régulièrement les "fleuristes", profession présente à de nombreux moments de la vie.

L'Espace Formation des Métiers, a accueilli deux jours en avril quinze professionnels autour du thème du mariage : "escalade vers l'amour..."

Les participants ont réalisé des compositions exposées ensuite au public.

Contact : Anne-Marie Daygalier,  
am.daygalier@cm24.fr

### La CMA de la Corse-du-Sud : un concours pour le développement durable

Le développement durable représente un enjeu important pour notre société et pour les futures générations. L'Artisanat en a pris largement conscience au cours des dernières années.

Le dispositif réglementaire particulièrement riche en matière de prévention des risques, met en avant le principe de responsabilité du chef d'entreprise. Mais les textes ne tiennent pas toujours compte de la réalité artisanale. Ainsi l'environnement et la maîtrise des risques sont de véritables enjeux techniques, organisationnels et économiques pour les entreprises artisanales.

La Chambre de métiers et de l'artisanat de la Corse-du-Sud a pour objectif de se positionner comme acteur relais incontournable du développement durable vis-à-vis des pouvoirs publics et des collec-

tivités et de valoriser l'artisanat comme vecteur à part entière. S'inscrivant dans la semaine du développement durable (du 1<sup>er</sup> au 7 avril), la CMA de la Corse du sud a organisé le "concours de l'entreprise durable", associant des journées portes ouvertes.

L'objectif de ce concours est de faire connaître les actions des entreprises, communiquer leur engagement auprès de leurs clients actuels et futurs, et de leurs collaborateurs. Il est aussi de reconnaître les entreprises innovantes.

Le concours est organisé en trois catégories :

- éco-entreprise : environnement/ énergie, activité principale/secondaire.
- entreprise éco-responsable : maîtrise de la consommation d'énergie et de matières premières ; limitation et gestion des déchets et des rejets dans l'eau ou l'air ; limitation de la transformation des milieux naturels et du cadre de vie
- sociéto-entreprise : valorisation des ressources humaines de l'entreprise.

Cette action, à laquelle sont associés les partenaires MAAF, CCM Airlines et Ekip Méditerranée, a été sélectionnée par le Ministère de l'écologie et du développement durable parmi le top 100 des actions de l'ensemble du territoire français.

Contact : Anne-Catherine Mendez,  
acmendez@cm-ajaccio.fr

### Le batipôle des Côtes-d'Armor

Pour répondre aux exigences de l'habitat de demain, les modes de construction évoluent : de nouvelles technologies et matériaux innovants

côtoient aujourd'hui les produits traditionnels.



Bâtipôle est conçu pour que chacun se repère et obtienne l'information nécessaire à tout projet de construction ou de rénovation. Inscrit dans le contrat de pays, signé entre le pays de Saint-Brieuc et le Conseil régional de Bretagne, Bâtipôle s'est construit avec le concours de nombreux fabricants et le soutien de partenaires institutionnels tels que le Conseil général des Côtes-d'Armor et l'ADEME.

Centre d'information et d'exposition sur la construction et la rénovation, Bâtipôle est destiné aux artisans, en attente de formation sur les nouvelles façons de construire, aux particuliers, en recherche d'informations objectives et compréhensibles sur leur futur logement, à tous ceux qui recherchent des informations sur la sauvegarde de l'environnement. C'est un équipement majeur qui démontre la volonté de l'artisanat d'agir pour le futur.

Contact : Michèle Etienne,  
m.etienne@cm-saintbrieuc.fr

## Une première en Côte-d'Or

S'appuyant sur l'attractivité du secteur de l'artisanat, le Conseil Economique et Social de Bourgogne a choisi de tenir, le 28 mars dernier, son assemblée plénière 2007 dans les locaux de la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Côte-d'Or.

Cette grande première traduit le lien croissant des institutions locales avec les entreprises artisanales représentées par les CMA.

Contact : Xavier Theuret, [communication@cma-21.fr](mailto:communication@cma-21.fr)

## Choix du statut du conjoint dans l'entreprise organisée par la CMA du Loir-et-Cher

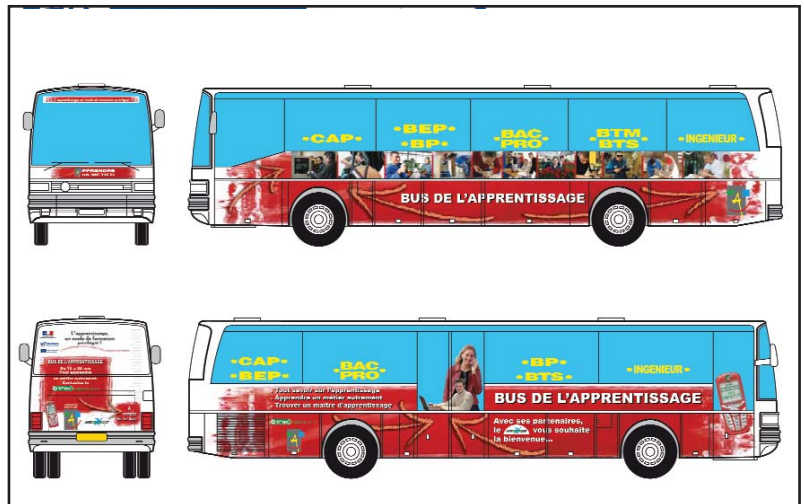
L'obligation du choix d'un statut pour le conjoint (associé, salarié ou conjoint collaborateur) qui exerce une activité professionnelle régulière dans l'entreprise entre en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2007.

Pour faire connaître ces nouvelles dispositions, la chambre de métiers et de l'artisanat de Loir-et-Cher a proposé le 15 mai 2007, une soirée thématique consacrée à "l'entreprise dans le couple" et "le couple dans l'entreprise".

Au programme de la soirée animée par des intervenants spécialisés : la présentation des régimes matrimoniaux, les différents statuts du conjoint, les aspects juridiques, fiscaux et sociaux.

Contact : Bérangère Gasirowski@[cma-41.fr](mailto:cma-41.fr)

## Le Bus de l'apprentissage en Saône-et-Loire



Véritable partenariat entre les chambres consulaires, les CFA et les collèges, la tournée 2007 du bus de l'apprentissage est repartie sur les routes de Saône-et-Loire, depuis le 15 Janvier dernier.

Chaque année, les personnels des centres de formation d'apprentis et de la chambre de métiers et de l'artisanat du département se déplacent dans une trentaine de collèges. Ils apportent informations et outils concrets (CD rom) aux 1 800 élèves rencontrés, qui apprennent ainsi ce qu'est la formation par apprentissage et vers quels diplômes ils peuvent s'orienter.

Les collégiens reçoivent conseils et appuis dans la recherche de leur maître d'apprentissage. Ils sont invités à se rendre dans les CFA pour des journées portes ouvertes organisées à leur intention, afin qu'ils puissent approcher au plus près le métier auquel ils se destinent.

Cette opération connaît un impact croissant auprès des élèves et des familles.

Dans le même esprit, s'est tenu le salon "La vie des métiers", du 30 janvier au 4 février 2007 à Chalon-sur-Saône. La ville qui organise maintenant ce salon tous les ans, avait consacré le thème de cette année aux métiers de l'industrie, secteur où l'artisanat joue un rôle primordial. Les Artimobiles étaient présentes sur le stand.

Contact : Patrick Selhausen, [pselhausen@cma71.fr](mailto:pselhausen@cma71.fr)

Retrouvez l'ensemble des échos

des CMA sur [www.artisanat.fr](http://www.artisanat.fr)